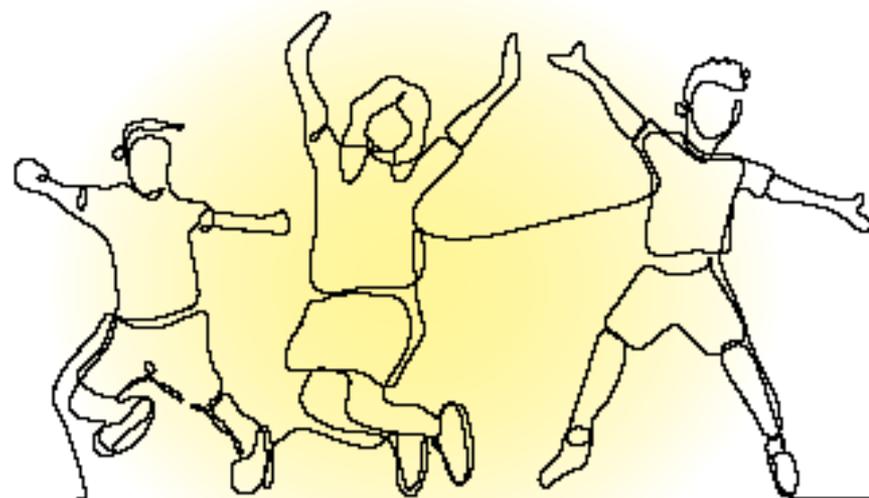


Année scolaire 2024-2025

RÉUNION DU MERCREDI 12 FÉVRIER



www.cergy.fr

   [villedecergy](#)

INTRODUCTION

Jean-Paul JEANDON

Maire de Cergy

Les élues de la direction de l'éducation

Claire BEUGNOT, Adjointe au maire déléguée à l'éducation et à la réussite éducative

Narjes SDIRI, Conseillère municipale déléguée aux périscolaires

Ordre du jour

1. Temps d'échange
2. Projet Éducatif de Territoire
3. Information

1. Temps d'échanges

- Portail Famille
- Espace sans tabac
- Traversée des écoles



2. Projet Éducatif de Territoire

- Bilan du projet 2022-2025
- Renouvellement

Introduction

Le projet éducatif de territoire (PEDT) de la ville signé en décembre 2022 arrive à échéance en septembre 2025.

Un nouveau PEDT va être signé pour une nouvelle période de 3 années, de septembre 2025 jusqu'à septembre 2028.

Afin de permettre l'instauration de ce nouveau PEDT en septembre 2025, une concertation va avoir lieu sur le premier trimestre de l'année 2025.

Cette réunion fait partie de ce processus de concertation pour réaliser un bilan des actions en matière d'éducation de ces dernières années et réfléchir aux projections jusqu'en 2028.

La convention de PEDT sera signée par le Maire, le Préfet, le DASEN et la directrice de la Caisse d'allocations familiales (CAF),

Définition

Cadre légal :

Le PEDT est mentionné à l'article D. 521-12 du code de l'éducation et a été introduit dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Portée et objectifs :

Le PEDT se concentre principalement sur les activités périscolaires pour les enfants du primaire (3 à 11 ans), bien qu'il puisse s'étendre aux temps extrascolaires.

Flexibilité :

Le PEDT est décrit comme un instrument souple et adaptable dont l'objet est convenu avec la communauté éducative et les partenaires institutionnels.

Définition

Le PEDT formalise l'engagement des différents partenaires à se coordonner pour organiser des activités éducatives et assurer l'articulation de leurs interventions sur l'ensemble des temps de vie des enfants, dans un souci de cohérence, de qualité et de continuité éducatives.

Le PEDT peut permettre notamment:

- des **financements de l'état** ;
- des **assouplissements réglementaires** ;
- **l'implication des familles** dans le parcours éducatif de leurs enfants ;
- de **dynamiser la vie associative** culturelle, sportive et citoyenne du territoire ;
- de **faciliter la prise en compte des différences** et, en particulier, l'inclusion des enfants en situation de handicap ;
- de **favoriser le développement des loisirs pour tous** et contribuer au partage de valeurs communes ;
- de **favoriser le développement de l'emploi** et de la formation dans les secteurs de l'animation et du sport.

Un outil

Collaboratif

Une collaboration à notre échelle locale qui rassemble les différents acteurs éducatifs d'un territoire : parents, élus, agents municipaux, éducation nationale, associations, département, CAF,... ;

Opérationnel

Construire ensemble un état des lieux et des besoins.

Définir des objectifs communs ou complémentaires dans l'intérêt des enfants scolarisés sur le territoire

Au service de l'enfant

Prendre en compte des différents temps de la semaine de l'enfant.

Mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.

Articuler l'action des différents acteurs éducatifs.

PEDT

```
graph TD; C[Collaboratif] --> PEDT((PEDT)); O[Opérationnel] --> PEDT; A[Au service de l'enfant] --> PEDT;
```

PEDT 2025 - 2028

Rentrée
scolaire
2025



Janvier 2025

Lancement

- COPIL ELUS
- Elaboration des questionnaires (parents, enfants, acteurs de l'éducation, agent municipaux)



Février - mars

Concertations

- Groupes de travail et de concertation :
- Parents élus
 - Agents de la ville
 - Education nationale
 - Conseil d'enfant
- COPIL Partenaires (éducation nationale, CAF, SDJES, association)
- Mise en ligne des questionnaires



Mars - mai

Rédaction /restitution

- Retour questionnaires
Analyses des données (questionnaires et concertations)
Rédaction du projet de PEDT
COPIL restitution



Juin - septembre

Passage en CM / signature

- Adoption au conseil municipal
Signature avec les partenaires institutionnels (Maire, Préfet, CAF, Dasen)



Axes éducatifs

Le PEDT s'articule autour de **trois axes éducatifs** et permet de décliner une offre d'activités périscolaires complémentaires du temps scolaire dans le respect du rythme des enfants.



1. Renforcer la fluidité et la continuité des parcours éducatifs

Conforter les liens avec l'école

Affirmer la place des familles

Développer les partenariats éducatifs

Assurer une continuité à la sortie de l'élémentaire



2. Accompagner l'enfant dans son engagement citoyen

Favoriser l'égalité entre les enfants

Promouvoir l'éducation à la citoyenneté

Promouvoir l'engagement au développement durable



3. Favoriser le bien-être des enfants

Participer à la bonne santé des enfants et prendre en compte leur rythme

Promouvoir les loisirs comme un acte éducatif

Favoriser les pratiques artistiques culturelles et sportives

Favoriser l'éducation à l'alimentation dans la restauration scolaire

Exemples de réalisations & perspectives

Actions DD réalisées

Commission éducation et transition : Budget annuel 35k€ ; bi annuelle/AAP des écoles et ALSH.

Conseil local des enfants : commission mensuelle DD.

Expérimentation tri des déchets : 3 GS en 2024 (3 EMP + 3 EEP).

Mise en place **Rue aux écoliers** sur un GS et une crèche.

2 cours OASIS.

Restauration scolaire :

Zéro plastique dans les cantines ;

Lutte contre le gaspillage alimentaire ;

Méthanisation des biodéchets ;

Plateaux alu compartimentés en cas de panne de LV ;

Agrément AgriMer ;

60% de produits locaux pour les repas des centres de loisirs.

5/8 centre de loisirs labélisés centres A'ERE.

50/50 écoles labélisées E3D.

35/50 écoles engagées dans le programme éco-école.



Cours Oasis Justice

Perspectives 2025 DD

Poursuite des dispositifs, programmes, commission engagés.

Déploiement de l'expérimentation du tri sélectif dans les écoles maternelles et élémentaires, ainsi que dans les offices et accueils périscolaires.

Lancement d'un projet de nettoyage de printemps.
Poursuite de la labellisation des centres A'ERE .

+ 4 cours OASIS.

12 cours végétalisées : Projet Canopée.

+ 1 rue aux écoliers.

Renouvellement du PEDT : attentes et objectifs

- Interroger **les enjeux éducatifs** sur notre territoire.
- Maintenir ou faire évoluer **les axes éducatifs**.
- Questionner, maintenir ou adapter **l'offre éducative**.
- Simplifier et structurer les **relations partenariales** entre tous les acteurs éducatifs (parents, corps enseignant, personnel municipal, associations, ...).

Le déroulement



3 ateliers = 3 axes, 3 dynamiques, un seul objectif :
faire émerger l'intelligence collective.



Ensemble, transformons nos idées en solutions
innovantes, un café, une conversation à la fois.

20 minutes par ateliers x 3



Saurez-vous relever le défi et marquer les esprits ?

A l'issue des 3 sessions

Chaque groupe passant en dernier aura 15 min pour choisir et surligner les
idées principales à mettre en valeur (**de 1 à 3 maximum**)



En 10 minutes chrono, le rapporteur désigné relèvera le
défi de captiver l'audience avec un condensé d'idées
percutantes !

3. Informations

- Ouverture des ALSH
- Inscriptions scolaires 2025-2026
- Agendas des rencontres



MERCI



www.cergy.fr

villedecergy

